



PHARMACIEN GROSSISTE-RÉPARTITEUR



MÉTIER

– Achète, stocke, distribue les produits du monopole pharmaceutique, les dispositifs médicaux et autres produits de santé auprès des officines, des pharmacies à usage intérieur d'établissements de santé et de certains établissements autorisés (ex. CSAPA, centres de vaccination, etc.) en respectant les obligations de service public et les bonnes pratiques de distribution.

RESPONSABILITÉS

Définit et/ou fait appliquer les procédures respectant les bonnes pratiques de distribution et le Code de la Santé Publique :

- Supervise les opérations de contrôle des stocks et les retraits de marché ;
- Supervise les opérations liées au contrôle de la qualité produit (péremptions, risque de falsification, retours...) et à la sécurité (référencement produit, qualification des clients et fournisseurs...);
- S'assure de la traçabilité des activités (documentation - enregistrements) et des produits (suivi lots), de la sérialisation ;
- Gère le risque qualité de son établissement ;
- Définit et s'assure de la formation du personnel ;
- Met en place des auto-inspections/audits ;
- Gère les relations avec les autorités de tutelle et les déclarations administratives ;
- Contrôle le risque des ventes anormales.

DOMAINE / LIEU D'EXERCICE

Distribution en gros

QUALITÉS REQUISES

Organisation, capacité d'analyse et de synthèse, communication, réactivité, disponibilité, sens managérial

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Assurance qualité, droit de la santé, gestion, informatique, logistique, management

FORMATION

Diplôme d'État de Docteur en pharmacie
+/- Master 2 Distribution pharmaceutique, Droit de la Santé, Administration des entreprises,
École de commerce

LANGUES

Anglais, langues européennes

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Transversales avec toutes les fonctions de l'entreprise : autorités de tutelle, clients pharmaciens,
laboratoires...

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Les pharmaciens peuvent évoluer vers des postes à responsabilité : responsable d'exploitation,
directeur d'établissement, directeur d'un service support du siège et pharmacien responsable
de société ou filiale

RÉMUNÉRATION

Salaire variable selon expérience et en fonction du poste
Grille des salaires selon la convention collective nationale de la répartition pharmaceutique

INSCRIPTION À L'ORDRE

France métropolitaine
Section C

Outre-mer
Section E